



NOM DE L'EQUIPE	
CATEGORIE	Formule Découverte
	Formule Confirmé Hommes / Femmes / Mixtes / Jeunes
Participation au Challenge Régional des Raids = OUI - NON	



Equipier 1 :

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____

 Ville _____ Code postal : _____
 Mail _____ Tél : - - - -
 Licencié : OUI / NON Club : _____
 Date de naissance : _____ Taille T-Shirt : XS / S / M / L / XL / XXL

Equipier 2 :

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____

 Ville _____ Code postal : _____
 Mail _____ Tél : - - - -
 Licencié : OUI / NON Club : _____
 Date de naissance : _____ Taille T-Shirt : XS / S / M / L / XL / XXL

Signatures : Règlement lu et approuvé

Signature des parents si mineurs _____

Equipier 1 _____ Equipier 2 _____



PRIX : 42 € par équipe

Sanitaires et douches au départ et à l'arrivée / Jet pour les VTT et les chaussures.

ATTENTION : Lorsque vous quitterez la zone d'accueil, vous ne reviendrez qu'après l'arrivée, alors n'oubliez rien !!!

EXTRAIT DU REGLEMENT

Article 1 : organisation.

Le raid « Eclatad » est organisé par le club Tous Azimuts Douai, affilié à la fédération française de course d'orientation.

Article 2 : règlement.

- 2.1- Le règlement définit les règles de fonctionnement de l'épreuve. Le fait de s'inscrire à l'épreuve entraîne l'acceptation totale et sans restriction du présent règlement.
- 2.2- Le raid éclatad se déroule dans le respect des lois visant la protection de l'environnement.

Article 3 : inscriptions – assurances

- 3.1- Le raid se court par équipe de deux.
- 3.2- Il s'adresse à tous les licenciés FFCO, UFOLEP et à tous les non-licenciés munis d'un certificat médical De non contre-indication à la pratique de la course à pieds et du VTT.
- 3.3- Inscription chez Pierre MAHIEU dont les coordonnées se trouvent sur la plaquette publicitaire pour un Montant de 42 € pour l'équipe et ce jusqu'au 03/06/11 inclus : refus possible après cette date. L'équipe organisatrice se donne le droit de refuser toute inscription après 120 équipes inscrites.
- 3.4- Tout équipier de moins de 18 ans doit posséder le jour de l'épreuve, une autorisation parentale pour Effectuer celle-ci.
- 3.5- Les participants s'engagent à respecter le code de la route et les organisateurs ne pourront être tenus Pour responsable du comportement des équipes enfreignant ce code de la route.

Article 4 : matériel.

Aucun matériel n'est proposé au départ mise à part le doigt électronique. Vous devez donc apporter votre Propre matériel : boussole...

Article 5 : arrivée

L'équipe sera considérée comme arrivée lorsque les deux partenaires ont franchi la ligne. **ATTENTION**, vous serez pénalisés par des retraits de points pour un temps limité dépassé.

A envoyer chez : MAHIEU Pierre, 102 rue des Ferronniers, Apt 3, 59500 DOUAI